



N° 99

AVRIL 1981

BIR-HAKIM... L'AUTHION

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'AMICALE DE LA 1^{re} D.F.L.

59, rue Vergniaud - 75013 PARIS

Tél. : 581-61-55 - C.C.P. Paris 8125-22

Cotisation : 40 F par an.

Permanence : tous les lundis, sauf fériés, de 14 heures à 18 heures.

CONGRÈS NATIONAL DE LA 1^{ère} D.F.L. EPERNAY-REIMS 30 ET 31 MAI 1981

Note pour les camarades pas encore inscrits :

Les inscriptions doivent être adressées à

M. Paul Letuvée

436 rue Danielle Casanova - DIZY 51200 EPERNAY

Téléphone : (26) 51-46-82

Participation aux frais : 30 francs.

Repas du samedi midi à Epernay : 75 francs.

Soirée-spectacle du samedi soir : 140 francs.

Repas du dimanche midi : 60 francs.

Indiquer le nombre de participants.

Faites vite pour éviter à nos amis organisateurs d'avoir des ennuis en ce qui concerne les repas.

SOMMAIRE

HIER

La vie des sections

Nos joies - Nos peines

AUJOURD'HUI

Le mot du Président

Le monument en Italie

DEMAIN

Le congrès

DIVERS

Communiqués du secrétariat d'Etat
aux anciens combattants

Additif à l'Annuaire

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers camarades,

Nous abordons le deuxième trimestre 1981 qui est celui de notre congrès de Reims.

Paul Letuvée, qui en a la charge, nous a annoncé une participation (épouses comprises) très importante, marquant par-là l'attachement des anciens à leur Amicale. Celle-ci a chaussé les bottes de notre grande unité pour ce qui concerne la vitalité, l'ardeur, la fidélité aux idéaux et aux amitiés de 1940.

Cependant, toutes ces qualités, tout cet entrain, sont soumis aux effets de l'âge. C'est pour toutes ces raisons que nous affectionnons de nous retrouver une fois tous les deux ans le nombreux possible et que nous acceptons volontiers le sacrifice financier, lourd pour certains d'entre nous, qu'entraîne l'assistance à notre congrès.

N'étant plus actifs nous demeurons malgré cela, dans notre comportement de chaque jour, les témoins d'un passé encore récent, riche en abnégations vécues.

Nos enfants et nos petits-enfants maintenant, savent ce que nous avons fait, quand bien même nous ne leur en aurions jamais parlé. Certains par réaction de jeune, en prennent momentanément le contre pied. Mais le fond est solide, et, dans l'évolution de la situation actuelle, il est bon de savoir que notre communauté française repose, malgré des apparences, sur des éléments solides sur lesquels la France peut s'appuyer quand et si la nécessité s'en fait sentir.

Le Président R.C. GUILLAUMET.

COMITÉ DE LA STÈLE DE LA 1^{re} D.F.L.

Le président du Comité de la stèle de la 1^{re} DFL, Pierre Delsol, et le président de l'Acimale de la 1^{re} DFL des Alpes-Maritimes, Joseph Léonard, portent à la connaissance des anciens de la Division : la cérémonie de l'inauguration d'une place au nom de la 1^{re} Division Française Libre à Tende (Alpes-Maritimes) le vendredi 1^{er} mai 1981.

Cette cérénomie est allénée avec celle qui se déroule chaque année à l'Escarène. Le repas amical se déroulera à Tende à l'issue de la cérémonie.

Pour tous renseignements et inscriptions écrire à Pierre Delsol, villa Bir-Hakim, 261 rue du Général Brosset, 83600 Fréjus. Tél. : (94) 51-37-26.

RAPPORT MORAL concernant l'année 1980

22 mai 1969... 20 avril 1980. Voilà bientôt onze ans que notre Comité de la stèle de la 1^{re} DFL a été créé. Onze années au cours desquelles nous avons œuvré pour le souvenir. Et quel souvenir ! celui de notre Division, de nos combattants, de nos chefs et aussi celui de la libération de la France.

Succintement je vous rappellerai la naissance de notre Comité en ce printemps de l'année 1969, qui vit ses premiers pas dirigés sur cette colline du Touar à La Garde où fut érigée la stèle commémorative de la 1^{re} D.F.L.

Aujourd'hui ce monument apparaît à celui qui passe, qui le regarde, comme un souvenir : celui du sacrifice de ces combattants pour la libération de la France. Il serait peu de chose s'il n'exprimait ce rappel, celui de ceux qui ont combattu et aussi celui de ceux qui sont morts. Tous ont le droit de n'être pas oubliés car le courage et la ténacité dont il ont fait preuve pendant la guerre ont bien préparé la grande œuvre de la paix. Nous devons leur dire : nous nous souvenons.

Notre Comité a bien montré ce qu'il a su faire : œuvrer pour la postérité.

Les autres monuments élevés au cours des années suivantes : 1970, 1971 et 1976 ont marqué de leurs pierres le souvenir de nos chefs : Brosset, Broche et de Larminat. Ils rappelleront à l'histoire de la France, leurs commandements au sein de l'armée de la France Libre, que ce soit à Bir-Hakeim, en Tunisie, en Italie et pendant la campagne de France.

Ce fut notre action passée, qu'elle sera notre action future ?

Le but de l'article 1^{er} de nos statuts : est de ranimer le souvenir, par des cérémonies à la mémoire de ceux qui appartenaient à la 1^{re} Division Française

Libre, de faire apposer des plaques commémoratives. Nous continuerons à appliquer comme il se doit cet article.

L'ordre du jour de notre assemblée d'aujourd'hui mentionne la création d'un groupe : Souvenir 1^{re} DFL à l'intérieur de notre Comité de la stèle. Je vous en expose l'essentiel :

L'histoire de la 1^{re} D.F.L. a besoin d'être connue. Nous devons l'apprendre à nos enfants, à nos petits-enfants et il est nécessaire de l'écrire pendant que ceux qui y participèrent sont de ce monde et qu'ils ont encore, présents à la mémoire, les faits nets et précis. Ils les ont vécu, souvent ils les ont soulignés de leur sang, tandis que beaucoup de leurs camarades les consacraient par la mort.

Aussi pour permettre à l'historien de mener à bien une telle œuvre, il faut que chacun lui apporte sa pierre, si petite soit-elle, que l'on fouille dans les souvenirs car n'oublions qu'un simple combattant a eu souvent l'occasion de voir en première ligne des choses que les officiers d'état-major n'ont fait que deviner puisqu'ils n'y étaient pas.

Il est bien entendu que pour écrire des histoires, il faut d'abord avoir du talent et de l'imagination, ensuite il suffit de laisser courir sa plume sur le papier. Il n'en est pas de même quand, au lieu d'histoire, il s'agit de l'histoire. Ici on doit respecter la vérité et obtenir des précisions sur les personnes, les endroits, les dates, les faits. C'est-à-dire que l'histoire de notre 1^{re} D.F.L. doit refléter son âme, son action dans les combats pour la libération de la France.

Je vous demande d'envisager le projet de la création d'un groupe : Souvenir 1^{re} D.F.L. et d'en apporter vos appréciations.

Je terminerai mon rapport moral en remerciant de leurs aides efficaces les maires des communes de La Garde, du Pradet, de Remoulins, de la ville d'Alès, qui nous ont permis avec le concours de leurs municipalités de réaliser nos projets : l'élévation des monuments à la gloire de notre 1^{re} D.F.L.

Un grand merci aux conservateurs de nos stèles : Vincent Ambroggi, Rémi Donnat à La Garde, au Pradet, Henri Guimelli à Remoulins, Joseph Carbonnel à Alès. Leurs actions permettent de maintenir nos relations avec les municipalités concernées pour l'entretien et la surveillance des monuments.

Je remercie tous nos camarades de la 1^{re} D.F.L., de l'A.F.L., résistants, déportés, anciens combattants de leurs présence à notre assemblée annuelle ici au Pradet. Merci à tous et vive la 1^{re} Division Française Libre.

Pierre DELSOL.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

ITALIE

Rome.

Voici enfin érigé le nouveau monument à la 1^{re} Division Française Libre ! Copie exacte de son pré-décésur, mais exécuté en matériau de qualité, dans un cadre maintenant digne de ceux à la mémoire desquels il a été élevé, tel se présente le monument de la 1^{re} D.F.L. à San Giorgio a Liri, près de Cassino, commune jumelée avec Falaise.

Le « Souvenir Français » ne peut que s'en réjouir et adresse ses remerciements à M. Jacques Simon, consul général de France à Rome, à M. Albert Rodi, président du comité du jumelage Cassino-Falaise.

Le ministère des Anciens combattants avait mis une somme de 336.00 livres à la disposition du consul de France à Rome, en vue de l'amélioration de l'environnement du monument. Avec le concours de ses amis : M. Guiseppe Longo, président de la Coopérative des carrières de Coreno Ausonia, de M. Ciaccarelli et Palazzo, spécialiste en fer forgé, M. Rodi aboutit à un résultat des plus remarquables, payant de sa personne et de ses propres "deniers", dans l'unique but de resserrer encore, s'il en était besoin, les liens d'amitié franco-italiens.

Le 12 octobre 1980, ce fut l'inauguration, hélas sous une pluie battante, ce qui n'empêcha pas la

population de San Giorgio de se presser stoïquement autour des organisateurs.

De nombreuses personnalités civiles et militaires italiennes avaient tenu à s'associer à l'hommage rendu à nos morts.

Parmi elles, le sous-secrétaire d'Etat de la Défense, « L'Onorevole Ciccardini Bertolo », le préfet de région Pascarella, le maire de San Giorgio entouré des membres de son conseil municipal et de nombre de ses collègues des communes environnantes.

Les honneurs furent rendus par un détachement du 80^e Bon. d'Inf. du B.R.A. de Cassino.

Les autorités françaises étaient représentées par le général Coutanceau, attaché des Forces armées, avec, à ses côtés, M. Henri Samy, consul adjoint, et M. Julien Pou, tous trois membres bienfaiteurs du « Souvenir Français » qui lui, était représenté par Albert-Henri Michel, délégué général, et madame. Mgr Pierre Jarry, M.B. célébra la messe « Pour la Paix ». Son homélie prononcée en italien sut provoquer l'émotion dans la population locale présente en dépit de l'inclémence du ciel de Cassino.

Après cette cérémonie, les personnalités se retrouvèrent à la mairie pour le vin d'honneur traditionnel. Le général Coutanceau exprima alors les remerciements de la France au nom des ambassadeurs.

□ □

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

Gaëtan, petit-fils de Mme Jean Tritschler.
Guillaume, petit-fils de Mme Jean Tritschler.
Bérangère, petite-fille du général Saint-Hillier.
Julien, deuxième petit-fils de M. Cayla.
Julien, petit-fils de M. Allain.
Julien, petit-fils de M. Jorot.

Une nouvelle petite fille, Anne-Sophie Viallard, dans la famille de notre camarade Nury.

MARIAGES

Mme Jean Tritschler annonce le mariage de son fils Louis avec Mlle Linsart, le 29 décembre 1980.

Marc Quelen, fils du Lieutenant Quelen, a épousé Mlle Decottignies.

René Villedieu de Torcy, fils du lieutenant Villedieu de Torcy, a épousé Mlle Hamelin.

DECES

M. Chapas, père d'Etienne Chapas, BM 5.
M. Pierre Bertholaz, 22^e BMNA.
M. Charles Trouillot, BM 11.
M. Loïc Bourgeois, fils du sergent Bourgeois, BM 5.
M. Victor Meyer, BM25.
M. Vuiton, BM 5.
M. François Carre, BM 11.
M. Henri Guinelli.
M. Marcel Dournelle, 13^e DBLE.
M. Claude Retz, CAC 1.
M. Robert Saint-James.

M. Gabrielli, père de notre camarade Gabrielli.
Mme Molard, mère de notre camarade Molard.
M. Lucien Dupuis, B.M.5, le 9 mars dernier.

Fin décembre notre camarade Maro, du BIMP.

Le décès également en août dernier, de la mère de notre camarade Poumirou.

ANNONCES

Le général Simon fait part de la nomination au poste de secrétaire adjoint par intérim de l'Association des Français Libres du Lt-Colonel Marseillier.

M. Jean-Marie Lechevallier est nommé chef du service de presse du secrétariat d'Etat aux Anciens combattants.

M. Paul Gambier fait part du succès de sa fille Thérèse à l'examen du certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

DISTINCTION

Alexis Allain nommé chevalier de la Légion d'honneur.

RECHERCHES

Les petits-enfants de Cruger, du BM 11, sont à la recherche de tout document concernant leur grand-père et sont d'avance reconnaissants à tous les anciens du BM 11 de tout ce qu'ils seraient à même de leur faire parvenir à l'adresse suivante : Famille Cruger-Renouard, La Ferme du Launé, Roussines 36170 Saint-Benoit-du-Sault.

AVIS POUR LES CONGRESSISTES

Nous avons le plaisir de vous signaler que M. Ragot, auteur de "Pean d'lapin", sera à Reims les 29 et 30 mai et dédicacera son livre.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE Section de BORDEAUX et du SUD-OUEST Dimanche 14 décembre 1980

Une fois de plus beaucoup de participants à cette assemblée générale de la 1^{re} D.F.L. du Sud-Ouest.

Après l'hommage à nos morts, ce fut la lecture des principales cérémonies de l'année ou furent présents les anciens de la 1^{re} D.F.L. ; Rapport du trésorier, qui par suite du décès de notre camarade Berger est remplacé par notre camarade Laborde ; Rapport du budget des anciens combattants à l'Assemblée nationale ; Rapport "constant" des anciens combattants, ainsi que des articles concernant les pensionnés, et la situation des anciens évadés de France, concernant l'obtention du titre d'internés résistants.

Un excellent repas réunissait tous les camarades au restaurant "Le Landier" à Mérignac.

Parmi les personnalités, le député Vaileix et son épouse, M. Ronald Barton, fondateur de l'A.F.L. à Bordeaux et président d'honneur de la 1^{re} D.F.L., notre camarade Mufraggi, compagnon de la Libération, le colonel et Mme Florent, et tous nos fidèles camarades sans oublier l'infatigable porte-drapeau de l'Amicale notre ami Emile Bergonnier toujours présent aux cérémonies des anciens combattants de la région.

ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS DE LA 1^{re} D.F.L. DE L'AINES

Le 22 mars, l'assemblée générale s'est tenue à l'hôtel de ville de La Fère. Se trouvaient aussi convoqués les amicales F.F.L., F.F.C. et 2^e D.B.

M. Hubert Husson, préfet de l'Aisne, le colonel Tyran, délégué militaire, M. Schmittlin, directeur de l'Office national des anciens combattants de l'Aisne, honoraient de leur présence cette réunion.

M. Dupont, secrétaire, rendit compte de l'administration, M. Portelette, de l'état des finances, au cours de l'assemblée dont les travaux se sont déroulés à la satisfaction de tous.

Puis cérémonie au monument aux morts et devant la plaque de la rue du Général Brosset, le président lui rendit hommage ainsi qu'aux morts de la Division.

Un banquet fraternel clôtura cette journée.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution du livre « Sans yeux et sans main » de Jean Lebreton.

Pour tous les anciens nous devons préciser que l'auteur de ce livre est notre camarade Jacques Beaugé qui a été grièvement blessé durant la campagne d'Egypte-Libye.

Nous ne pouvons mieux faire que de vous conseiller de profiter de la lecture de ce document plein de chaleur.

« LES FRANÇAIS EN ITALIE »
paraîtra fin mai-début juin 1981

Après deux ans d'enquête et de travail, notre camarade Jacques Robichon, vient de terminer son ouvrage : "Les Français en Italie", le corps expéditionnaire français de Naples à Sienne, 1943-1944, qui paraîtra dans le courant du printemps, aux Presses de la Cité (Collection "Troupes de choc").

Il remercie chaleureusement tous ceux de nos camarades qui lui ont adressé des récits personnels et tient à rassurer ceux qui lui ont confié des documents, photos, cartes, etc. Ces documents leur seront restitués directement dès la publication des "Français en Italie".

Les anciens de la D.F.L. me sauront gré, j'en suis sûr, de ne pas avoir une seule fois nommé la 1^{re} D.M.I. (dénomination invraisemblable) mais bien et toujours la 1^{re} D.F.L.

J'espère avoir bien restitué le climat dans lequel s'est déroulé notre "aventure" d'Italie, digne de celle des F.F.L. J'espère aussi que j'ai bien "typé" cet extraordinaire général Brosset, que j'avais personnellement suivi à partir de Montefiascone jusqu'à Radicofani. Il m'avait fait une terrible impression.

Mais, dans l'épilogue des Français, j'ai réservé à nouveau une place au général Brosset s'embarquant pour la Provence, ce qui m'a permis d'utiliser ce qu'a rapporté Vercors dans le petit livre que j'avais acquis dès que j'avais appris que ce "portrait d'une amitié" se rapportait à "mon" général Brosset.

Jacques ROBICHON.

DIVERS

ADDITIF A L'ANNUAIRE DE LA 1^{re} D.F.L.

— Valéry Abbe, BM 4, garage, route d'Avignon, 13160 Châteaurenard.

— René Bonte, 2^e RIC, 13 résidence Les Tarates, 92500 Rueil-Malmaison.

— Gabriel Bouland, F.M., 80 bd Vincent-Auriol, 75013 Paris.

— Yves Conti, 101^e Auto, quartier des Jardins, 13210 Saint-Rémy-de-Provence.

— Robert Chargelegue, 11^e Cuir, 71 rue Victor Hugo, 71000 Macon.

— Jean-Pierre Franceschini, BM 4, Le Majestic, 20251 Pietranera.

— Léon Gaido, 6 rue Horace Richebe, 13200 Alès.

— Maurice Ghader, BM 4, La Solitude, bâtim. C, 164 bd de la Millière, 13011 Marseille.

— Jean Giabican, Génie, 3 r. Sontay, 75116 Paris.

— Roger Lamy, BM 4, 43 rue de Suffren, 83700 Saint-Raphaël.

— Alix Lucien Landrin, BM 4, route de Braveson, 13630 Eyragues.

— Julien Maron, BM 4, Clos Bagatelle, numéro 35, 13500 Martigues.

— André Mergny, BM 11, rue du Pré Maurupt, 51250 Sermaize-les-Bains.

— Antoine Nougéin, BM 4, Capdet par Luxen 40430 Sore.

— Robert Pointurier, 1^{re} RA, Esprels 70110 Villers-sexel.

— Jean Rivard, BM 21, 12 rue du Stade, 57940 Metzervisse.

— Raymond Wackermann, BIMP, 8 rue de Dieding, 57115 Zeiting.

CIRCULAIRE N° 669 du 28 octobre 1980 du secrétariat d'Etat aux Anciens combattants

OBJET : Relèvement, à compter du 1^{er} octobre 1980, de la valeur du point d'indice servant à déterminer le montant des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et de la retraite du combattant

Circulaire à annoter : n° 668 A du 25 août 1980.

En vertu des dispositions du décret n° 80-803 du 13 octobre 1980 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, le traitement afférent à l'indice majoré 201 a été fixé à 34.478 F par an à compter du 1^{er} octobre 1980.

En conséquence, un décret qui sera publié prochainement au Journal officiel porte la valeur du point d'indice de pension, tel qu'il est défini à l'article L 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, à : 34,48 F à compter du 1^{er} octobre 1980.

Ce que vous devez savoir

ORGANISMES MILITAIRES QUI DETIENNENT NOS DOSSIERS D'ARCHIVES INDIVIDUELLES

Les dossiers d'archives militaires individuelles sont détenus par les organismes qui vous sont indiqués ci-dessous à chaque rubrique. Les informations confidentielles qu'ils contiennent ne sont communiquées qu'aux personnes habilitées. L'accès au dossier n'est possible qu'en connaissant : le nom, les prénoms, les dates et lieu de naissance et si possible le numéro d'immatriculation au recrutement.

Réservistes de l'armée de terre.

1) Officiers de réserve du service d'état-major ou interprètes et officiers de réserve des services,

2) Officiers de réserve des armes,

3) Sous-officiers et hommes du rang,

s'adresser :

— à l'état-major de la région militaire et direction régionale du service correspondant au domicile,

— à l'état-major de la division militaire territoriale correspondant au domicile,

— au Bureau du service national dont dépend le département de la commune du domicile.

Personnel n'appartenant plus à la réserve du service militaire.

4) Officiers de l'armée de terre rayés des cadres avant 1961, **s'adresser** au Service historique de l'armée, 14 rue Saint-Dominique, 75007 Paris-Armées,

5) Officiers de l'armée de terre rayés des cadres depuis 1961, **s'adresser** au Bureau central d'archives administratives et militaires (B.C.A.A.M.), caserne Bernadotte, 64023 Pau,

6) Sous-officiers masculins et hommes du rang de l'armée de terre :

a) âgés de **moins de 54 ans**, ou engagés pour la durée de la guerre, ou engagés au titre de la défense, **s'adresser** au Bureau du service national de recensement d'origine,

b) âgés de **54 à 64 ans**, **s'adresser** au Bureau spécial du service national, caserne Marceau à Chartres,

c) âgés de **65 à 91 ans**, **s'adresser** au B.C.A.A.M., caserne Bernadotte, 64023 Pau,

d) âgés de **plus de 91 ans** (on peut toujours espérer que la plupart d'entre nous y arriveront), **s'adresser** à la Direction départementale des services d'archives.

Nota - Dans les départements et territoires d'outre-mer, c'est le centre du service national qui conserve les dossiers des personnels dégagés des obligations du service national quel que soit leur âge.

